67me Année — No 840 Paraît le Samedi SAMEDI 3 MARS 1962

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Administration - Rédaction
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Téléphone 1.48
Directeur : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces : Annonces Légales : 1 NF la ligne ; Autres Annonces : on traite à forfait
Pour la Publicité extra-régionale : s'adresser à l'AGENCE CHIMOT, 3, rue d'Amboise, PARIS (2e)

Le numéro : 0 NF 10
Abonnement : 1 an : 5 NF
C. C. P. PASCAL - LIEUTIER
156-36 Marseille

Le problème des locaux scolaires revêt pour le secondaire et le technique une angoissante acuité

(suite et fin)

Dix-huit sections existent au Lycée Paul Arène où l'on compte huit classes satisfaisantes et six mobiles, aucune classe spécialisée n'a été aménagée et cet établissement ne comporte aucun foyer d'étude ou d'internat en dépit de l'augmentation croissante des effectifs. Il faut noter en outre que la ville de Sisteron ne possède pas de cours complémentaire et que c'est dans le Lycée Paul Arène que se dispense l'enseignement court, ce qui complique considérablement la situation en raison de l'accroissement des effectifs.

D'autre part la ville de Sisteron est actuellement en pleine évolution et il faut tenir compte du développement de la zone industrielle et en particulier dans le domaine de l'industrie chimique, ce qui permet de supposer sans exagération que dès 1965 l'effectif pourra atteindre 650 élèves.

Qu'a-t-on fait pour les accueillir jusqu'ici ?

L'implantation de baraques en préfabriqué.

LES LOCAUX SCOLAIRES SOUS LE SIGNE DES BARAQUES

Le Lycée Paul Arène a eu recours à des expédients, disons-nous plus haut, et notamment à l'implantation de baraques. La première, sur la place du Tivoli, sur le côté gauche, constitue une sorte d'aile, dont le style détonne affreusement avec celui du bâtiment principal. Mais il ne faudrait pas que l'on nous accusât de rechercher « la petite bête ». Les élèves sont à l'abri, de la pluie tout au moins, car en ce qui concerne le chauffage, on peut prétendre qu'il est défectueux. Cette baraque a été implantée en 1956.

La seconde, héritée de Manosque, a été implantée dans le parc en 1958. Une troisième devait suivre en 1959 en provenance d'Aix-en-Provence. Enfin, en 1960, le parc, décidément très accueillant, voyait son effectif de baraques s'enrichir d'un exemplaire neuf (enfin), ce qui laisse penser qu'à Sisteron l'ère de la baraque est ouverte dans le domaine des constructions scolaires.

Mais le secondaire n'est pas seul bénéficiaire. Il faut ajouter qu'une baraque en planches, provenant des sinistrés, a été affectée au primaire et implantée non loin de celles qui font « l'orgueil » du Lycée. Il faut ajouter également que le Collège d'Enseignement Technique féminin en possède aussi. Ce qui n'est et ne saurait être qu'un pis aller et une solution d'attente risque de devenir définitif. Et pourtant des propositions concrètes et raisonnables avaient été formulées dans le rapport du dernier inspecteur général qui s'était rendu à Sisteron.

M. Dupery nous en indique les grandes lignes : « Utilisation du Lycée actuel en internat de garçons qui permettrait l'accueil de 150 pensionnaires de plus ; l'aménagement d'un logement pour le surveillant général ; des chambres de maîtres d'internat ; des salles d'études et de foyer ; enfin une nouvelle construction serait édifiée sur un terrain de trois hectares acquis par la ville au lieu-dit « Beaulieu » en bordure de la nationale 85, à proximité du Stade Municipal ».

Nous nous sommes rendus en compagnie de M. Dupery sur ce terrain qui jouit d'une excellente exposition et qui présente toutes les qualités requises pour l'implantation de nouvelles constructions, qui comprendraient l'internat de jeunes filles pour le Lycée Paul Arène, avec 250 pensionnaires, et celui du Collège d'Enseignement Technique féminin dont la situation est encore plus critique.

Ce jumelage de l'internat des deux établissements permettrait des services communs.

Enfin un externat mixte de 650 élèves qui pourrait comprendre des classes du C. E. T. féminin, selon le désir exprimé par l'enseignement technique. Enfin les logements et les locaux administratifs.

Nous savons que l'agrément des autorités académique et municipale a été donné à cette formule et que le financement pourrait être envisagé de la façon suivante, nous dit M. Dupery :

« L'aménagement des locaux existants et externat neuf, sous forme d'opération subventionnée, cependant que la construction de l'internat de jeunes filles constituerait une opération d'Etat ».

L'URGENCE DES BESOINS

Les conclusions du rapport de l'inspecteur général datent de 1960, et pour être précis du mois de Mars. Dès le 21 Mars de la même année, à la suite de cette visite de l'inspecteur général et de son rapport, le ministre de l'Education Nationale de l'époque répondait à M. Fauque, car il faut préciser en outre que dès 1956 et compte tenu des besoins, le Conseil Municipal de Sisteron avait réclamé l'extension du lycée Paul Arène.

Dès réception de la lettre du ministre, M. Fauque, maire de Sisteron, demandait à la directrice du Lycée d'établir un rapport sur la situation de son établissement (il s'agissait de 1960). A cette époque donc, 443 élèves étaient répartis en 25 sections, groupant 267 filles et 176 garçons. Il ne faut pas perdre de vue que l'établissement avait été conçu pour héberger 120 filles, soit 80 internes et 40 externes, réparties en six classes. On avait ajouté six classes démontables, réparties en trois blocs de deux ainsi que nous l'avons indiqué plus haut en 1956-58 et 59. Il n'existait dans cet établissement aucune salle spécialisée pour les manutentions, aucun laboratoire de physique et de chimie, pas plus d'ailleurs que de gymnase, de salle de musique, de dessin, de couture, de salle d'enseignement des langues, de salle de lecture ou de bibliothèque. Les salles d'études sont utilisées comme salles de classe. Jusqu'au 1er Janvier, l'internat de filles ne disposait que d'installations sanitaires fort insuffisants, les dortoirs étaient surchargés, les lits trop rapprochés.

En ce qui concerne l'internat de garçons, la situation était plus critique encore, puisque les dortoirs avaient été aménagés dans les locaux insalubres, mal chauffés, humides, d'une ancienne magnanerie, qui ne comportait aucune installation sanitaire, pas de chambre pour les maîtres d'internat, qui étaient logés en ville. Les élèves ne disposaient d'aucune salle de jeu, ni de projection, certaines salles de classe étaient utilisées comme salles de jeu, puis d'études. Leur tenue normale était ainsi quasi impossible.

Les logements de fonctions sont très notoirement insuffisants. Seuls sont logés la directrice et l'économe, tandis que la surveillante générale et le surveillant général ne disposent chacun que d'une pièce.

Ce tableau bien sombre n'a pas été noirci pour les besoins de la cause par notre interlocuteur car nous avions personnellement assisté à la récente visite officielle effectuée à Sisteron par le Préfet des Basses-Alpes et l'Inspecteur d'Académie. Cette situation est non seulement pénible, mais inconcevable. Le Lycée Paul Arène et Collège d'Enseignement Technique, vivent des heures plus que critiques et en dépit de la fourniture annuelle de rapports pédagogiques qui reflètent fidèlement l'aggravation de la situation, rien n'a encore été décidé par le ministère, malgré les efforts méritoires de la Municipalité et des chefs d'établissement, malgré le dévouement des enseignants et l'intérêt qu'ils portent à la cause de l'éducation. Ces derniers effectuent leur travail dans des conditions particulièrement difficiles et même pénibles, l'été à la chaleur et l'hiver au froid.

Pourtant les services de l'Education Nationale demandent les prévisions d'effectifs pour 1970. Faudrait-il en déduire que l'on devra attendre jusque-là pour construire directement un établissement correspondant à nos besoins ? Cela reviendrait à dire que Sisteron serait alors bon dernier dans cette réalisation particulièrement urgente, qui est différée depuis douze ans déjà et, compte tenu du début de l'enquête qui se situe en 1948, aurait été alors étalée sur 22 ans !

C'est positivement incroyable. Nous pensons que le problème aura trouvé sa solution avant 1970, car alors, selon les prévisions, les chiffres qui ont été fournis seront vraisemblablement dépassés. Ces chiffres sont les suivants : pour le Lycée mixte 900 élèves ; pour le Collège d'Enseignement Technique féminin 400 ; soit une populatoin scolaire proche de 1.500 élèves.

Il ne faut pas oublier, nous dit M. Dupery, que dans un rayon de 30 kilomètres, les enfants des localités voisines fréquentent le Lycée et le Collège d'Enseignement Technique féminin et les besoins ne sont pas « gonflés », ils sont au contraire bien réels. Et M. Dupery, dont la courtoisie est pourtant bien connue, nous déclare : « Cette fois l'association est bien décidée d'abandonner l'attitude de compréhension et de courtoisie qu'elle avait adoptée depuis plusieurs années, puisque aussi bien on n'a pas tenu compte des avertissements et du cri d'alarme qu'elle a lancés. Si aux vacances de 1962, la date d'inscription au programme de financement des constructions scolaires de l'établissement n'a pas été précisée, je vous affirme que si la rentrée scolaire de 1962 s'effectue normalement en France, il n'en sera pas de même à Sisteron ».

Au pays de Paul Arène, si on connaît la douceur de vivre et parfois l'aimable plaisanterie, nous pouvons affirmer que l'heure n'est plus aux « contes » mais bel et bien aux « comptes » et les 300 parents d'élèves que groupe l'association, présidée par M. Dupery, seront tout comme leur président, bien décidés.

ALACER.

A propos de Brigitte Bardot

Notre amie Mlle Marcelle Blanche, dont les lecteurs du « Sisteron-Journal » apprécient la collaboration, a adressé la lettre suivante à Mme Brigitte Bardot :

Madame,

Ma lettre va vous surprendre. Je ne vais jamais au cinéma, je ne regarde jamais les émissions de télévision. Donc je ne puis grossir le nombre de ceux qui vous saturent, soit de critiques, soit de flatteries.

Du fond de ma campagne heureuse, j'ai eu l'écho d'une émission de télévision au cours de laquelle vous auriez dit-on, pris la défense des animaux de boucherie. Ce sont des personnes particulièrement méritantes de Sisteron, qui se dévouent aux animaux, qui m'ont communiqué ce fait. Aussitôt, mon indifférence totale en ce qui concerne le cinéma et ceux qui le représentent, a fait place à l'intérêt et à la sympathie. Il est si beau de mettre l'influence considérable dont on dispose au service des causes généreuses.

Si vous aimez vraiment les animaux Madame, vous pourrez faire beaucoup aux innocentes victimes de notre pseudo-civilisation. Personnellement, je mets ma plume à leur entier service, car les bêtes sont effroyablement torturées au service d'une science réellement démoniaque.

En vous remerciant chaleureusement de ce que vous avez fait et ce que vous ferez pour nos plus durs amis les animaux, je vous prie de croire, Madame, à ma sympathie.

Marcelle BLANCHE.

Pêcheurs...

Pour votre matériel de pêche
une bonne adresse
chez
Marcel SILVY
Les Arcades — SISTERON
Articles Silvy
Poissons pris.

Opération Coup de balai !
pour faire place nette
aux chaussures de printemps
Gros Rabais
sur tous les articles d'hiver
5, 10, 30 et même 50 o/o
chez **Julien** votre chausseur

Maison AUDIBERT
Alimentation " Codec "
TOUT : et puis...
DES PRIX ! DES PRIX ! DES PRIX !

		Prix Normal	Prix CODEC
Sucre en morceaux St-LOUIS	le kilo	1,30	1,25
Huile d'arachide CODEC	le litre	3,00	2,63
Huile DULCINE	le litre	3,00	2,63
Végétaline	le pain de 400 grs	1,72	1,55
NESCAFE simple	la boîte de 50 grs	2,40	2,06
NESCAFE simple	la boîte de 200 grs	8,95	8,20
NESCAFE décaféiné	la boite de 50 grs	3,15	2,95
RICORE	la boite de 100 grs	1,95	1,65
RICORE	la boîte de 400 grs	7,20	6,25
Chicorée CODEC	le paquet de 250 grs		0,40
BANANIA	le paquet de 250 grs	1,60	1,30
BANANIA	la boîte kilo carton	5,90	4,95
Cacao sucré CODEC	la boîte 500 grs		2,00
Cacao sucré CODEC	la boîte kilo		3,50
TONIMALT	boîte grand md.	4,50	3,55
TONIMALT	la boîte petit mod.	2,35	2,10
Lait concentré sucré CODEC	la boîte ou le tube	1,50	1,32
Lait concentré non sucré	la boîte de 400 grs	0,98	0,90
Crême MONT BLANC	la boîte	1,60	1,45
REGILAIT	l'étui carton	2,18	1,95
QUICK LAIT	l'étui carton	2,91	2,75
BLEDINE 1er âge - 2me âge	le paquet 250 grs	1,12	0,90
PHOSPHATINE 1er et 2me âge	250 grs.	1,09	1,05
Chocolat à croquer CODEC	la tablette 125 grs.		0,60
Chocolat à croquer CODEC	la tablette 200 grs		0,95
MENIER	les 100 grs	1,23	1,15
Potage LIEBIG	le sachet ordinaire	1,00	0,85
Petit BeurreLU	le paquet de 24	1,85	1,45
Petit BRUN	le paquet de 24	1,05	0,80
Casse-Croute B. N.	le paquet	1,35	1,10
Choco B. N.	le paquet	1,35	1,15
Biscottes PRIOR	le paquet	1,20	1,00
Biscottes PRIOR sans sel	le paquet	1,20	1,00
Crème de marrons CENTRA	le kilo		1,95
Filets maquereaux CODEC	la boîte 1/6 club		0,65
Tomates concentrées	les 3 boîtes		1,JJ
Haricots blancs cuisinés	la boîte kilo		1,10
Haricots blancs naturels			1,05
Vin de table 10°	le litre		1,20
MARTINI	la bouteille		9,20
PERNOD	—		18,20
RICARD	—		18,70
RHUM Martinique 44°	—		11,75
OMO		1,85	1,55
PAIC		1,75	1,45

chaque quinzaine : LES OFFRES SPECIALES " CODEC " SUPER ECONOMIQUES
et chaque jour : L'ARTICLE SURPRISE A UN PRIX SURPRENANT

AGENCE REGIONALE :
SIMCA - FIAT
RENDEZ-VOUS ET ESSAIS :
Simca 1000
GARAGE MODERNE
Route de Marseille, SISTERON
Tél. 3.17 et 3.29
J. GALLEGO

© VILLE DE SISTERON

NECROLOGIE

Au moment de mettre sous presse nous apprenons avec peine le décès à Rumilly (Haute-Savoie) d'un vieux Sisteronnais, Martial Peignon, décédé dans cette ville chez son fils, où il s'était retiré, à l'âge de 88 ans.

Nous présentons aux familles Peignon et Charamathieu nos bien vives condoléances.

Les obsèques de M. Martial Peignon ont lieu aujourd'hui Samedi à Rumilly.

BUREAU D'AIDE SOCIALE

Distribution des bons au Secrétariat de la Mairie, aujourd'hui Samedi 3 et Lundi 5 Mars.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée

Darry Cowl, Nicole Mirel, Henri Vilbert, Pierre Louis, etc... dans
UN MARTIEN A PARIS

Mercredi et Jeudi, en soirée
GUET-APENS A TANGER

avec Edmund Pierdom, Geneviève Pages, Gino Cervi, etc...

SAPEURS - POMPIERS

La subdivision des Sapeurs-Pompiers remercie les deux généreux donateurs qui à la suite d'un feu de cheminée ont versé les dons à la caisse de secours, à savoir : M. Bonnet Ernest 10 NF ; M. Richaud Jean 10 NF.

tiercé THOMSON
• profitez du
TRIPLE AVANTAGE
• ESSAI GRATUIT
• Paiements légers
• Reprise de votre vieil aspirateur
et gagnez un aspirateur

CHEZ
Francis JOURDAN
Appareils Ménagers Modernes
Les Arcades — SISTERON

Cette semaine dans
PARIS - MATCH

L'exploit de Glenn, le cosmonaute américain.

Rugby à XV : l'écrasante victoire de la France.

Au Q. G. interdit du Général Ailleret.

En couleurs : Mme Houphouet-Boigny, la « Jackie de l'Afrique Noire ».

Remaillage VITOS
Livraison sous 48 heures
0,30 NF la Maille
— Travail soigné —
Mme PEIGNON
6, Les Arcades, SISTERON
Dépôts
Maison Philip, Rue Droite
Mme Mévolhon, Les Arcades.

TOUJOURS LA NEIGE

Dans la nuit de Dimanche à Lundi et toute la journée, la neige est tombée sur la région. En certains endroits la couche de neige atteignait 35 centimètres.

La journée de Mardi a été plus heureuse puisqu'en quelques heures de soleil, cette neige a presque disparu, pour retomber en abondante couche toute la journée de Mercredi.

Les rues ont été transformées en « bourbier ». Les services des Ponts et Chaussées se sont employés à dégager la nationale 85 ainsi qu'à dégager les routes des villages voisins. Les services municipaux de la ville ont dégagé les rues et les ruelles les plus fréquentées.

On ne signale aucun accident de personne, mais les autos et camions, certains ont subi des dégâts par suite de dérapage.

Une circulation normale se rétablit peu à peu.

Lundi 12 Mars
GRANDE FOIRE
A SISTERON

DE GARDE

Demain Dimanche 4 Mars 1962
Docteur Piques, Place Docteur Robert
Téléphone 14.

Pharmacie Rey, rue de Provence
Téléphone 0.25.

PERMIS DE CONDUIRE

Il est porté à la connaissance du public que les examens pour l'obtention du permis de conduire auront lieu aux dates suivantes :

Digne, 6, 7, 23 et 24 Mars.
Barcelonnette, 21 Mars.
Sisteron, 14, 15 et 16 Mars.
Manosque, 2, 3, 4 et 5 Avril.
Forcalquier, 6 Avril.

APPEL DE QUELQUES PERSONNALITES FEMININES DE SISTERON

En raison de la situation internationale actuelle, en raison de la continuation de la guerre d'Algérie, qui est à l'origine des menées factieuses et des dangers de guerre civile en France, nous approuvons le choix du thème de « l'amitié entre les femmes du monde entier pour le désarmement » fait par l'Union des Femmes Françaises pour la célébration de la Journée Internationale des Femmes.

Persuadés que les femmes, les mères de tous les pays, unies sans distinction d'opinion politique ou de conviction religieuse, peuvent contribuer pour une large part à l'établissement d'une paix durable, nous invitons toutes les femmes de Sisteron à signer l'engagement de l'U. F. F. édité en cartes illustrées et à participer nombreuses à la « Veillée de la Paix » qui aura lieu à la Mairie de Sisteron le Mercredi 7 Mars, à 21 heures.

Ont signé : Mme Arnaud, directrice d'école en retraite ; Mme Arnaud, institutrice ; Mme André, femme de médecin ; Mme Belley, professeur de lettres ; Mme Jean, chirurgien-dentiste ; Mme Remy, directrice d'école ; Mme Honoré, institutrice ; Mme Vrillac, économe de lycée ; Mme Latil ; Mlle Meffre ; Mlle Gastinel, pharmacienne ; Mlle Théroud, professeur ; Mlle Chauvin, directrice d'école en retraite ; Mlle Gravier, directrice d'école en retraite.

FOOT - BALL

Le résultat de foot-ball de Dimanchhe dernier, en championnat, match joué contre Lamanon, est le même qu'enregistre Sisteron-Vélo depuis un certain nombre de dimanches.

L'équipe Sisteronnaise ne démérite pas, bien au contraire, tous les dimanches elle accuse une meilleure compréhension du jeu de foot-ball. Le niveau est tellement bas qu'il faut encourager et surtout expliquer point par point la logique du foot-ball.

Et maintenant, après tant de leçons aussi bien devant le « tableau noir » que sur le terrain, il est juste de se ressaisir et qu'enfin une petite victoire vienne apporter la note vraie du moyen foot-balleur.

Egalement Dimanche dernier, en championnat U.F.O.L.E.P., la très jeune équipe Sisteronnaise a réussi un match nul, 1 à 1, contre sa correspondante de l'Union Sportive Méenne.

* * *

Demain Dimanche, toujours au Stade de Beaulieu, à 13 heures 30, l'équipe cadet de Digne jouera contre sa correspondante du Sisteron-Vélo en match comptant pour le championnat U.F.O.L.E.P.

Et à 15 heures, en championnat de deuxième division, Sisteron-Vélo sera opposé à l'équipe d'Oraison-Sports.

Ces deux rencontres se joueront si le temps le permet, et il faut ajouter de croire à une victoire locale.

Meubles BOUISSON
Sisteron - Saint-Auban
Choix incomparable
des plus beaux mobiliers
Modernes et Rustiques
aux meilleurs prix
VISITEZ NOS MAGASINS

L'ESCROC A LA LOTERIE NATIONALE

L'escroc à la Loterie Nationale arrêté Samedi dernier au Bar-Tabac « Le Rallye » rue de Provence, n'en est pas à son coup d'essai. Bien au contraire, sa sortie du Dimanche, tout en faisant une promenade pour se divertir, était une promenade pour affaire.

Selon la ville qu'il avait choisie, avec son système, il rentrait chez lui avec, en poche, 50 à 100.000 anciens francs escroqués.

En somme, un joli revenu par mois, mais voilà « tant va la cruche à l'eau... »

Georges RICHAUD
Radio diplômé
Nouvelle Avenue — SISTERON
Longue distance 48 cm 1.404 NF
Longue distance 59 cm 1.589 NF

AVIS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DIGNE ET DES BASSES-ALPES

Le Guide Pratique du Contribuable (édition spéciale Janvier 1962) est à la disposition des intéressés au Secrétariat administratif (bureau de la Bibliothèque) où il peut être consulté, tous les jours, ainsi que le Journal Officiel, le Bulletin Officiel, le Registre du Commerce, le Registre des Métiers, le Moniteur Officiel du Commerce, la Vie Française, les Publications Commerciales.

MESSAGERIES-TRANSPORTS
SISTERON-MARSEILLE
et vice-versa
Mercredi et Vendredi
Germain CHANA
successeur d'ALLEGRE
DEPOTS A :
SISTERON, 24, Rue Saunerie, Tél : 2.38 et 3.57
MARSEILLE La Cloche d'Or, Boulevard Bouès, Tél : 62.33.04
Parking Nord, Boulevard de Briançon, Tél : 62.75.43
Hôtel Petit Versaille, 13, Rue Nationale, Tél : 20.78.59

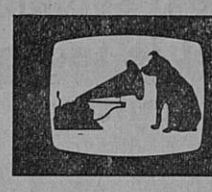
PATHE MARCONI
La Voix de son Maître
Albert LATIL, SISTERON

AUX MEUBLES SISTERONNAIS
M. DOUSSOULIN
vous offre les plus beaux Meubles de la région
aux plus bas prix
VISITEZ NOTRE EXPOSITION
La Bonne Adresse
Téléphone 93
57, Rue Droite, 57
Ici moins de Luxe, moins de Publicité, mais DES PRIX
Tous Travaux Ebénisterie et Menuiserie sur demande

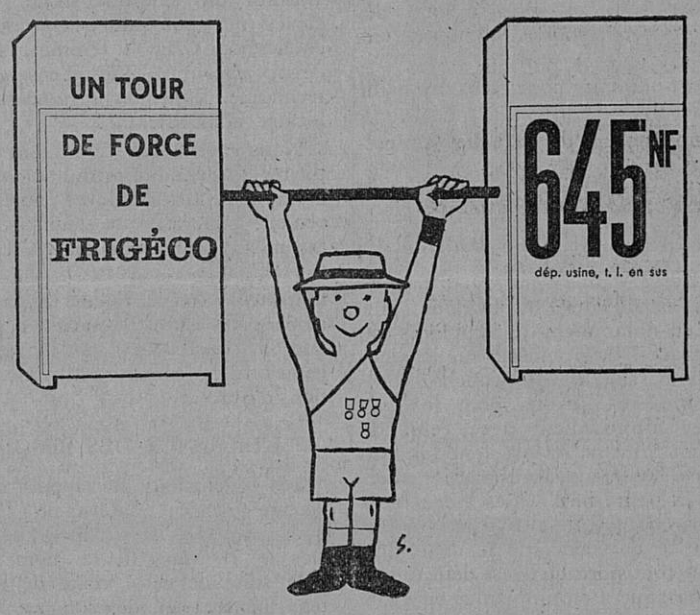

gamme complète de 100 à 250 litres
RANUCCI ELECTRICITE GENERALE
ARMES ET MUNITIONS
Fusils Luigi Franchi, Verney-Caron, Charlin, Darne
25, rue Saunerie — SISTERON — Tél 314 et 322

« MIDI-AUTO »
A. ESCARTEFIGUE
PEIPIN (B.-A.)
Téléphone 16
Agence Automobile
PEUGEOT
MAC-CORMICK
Machines Agricoles
Mécanique Electricité Tolerie Peinture
Vente Echange Crédit Reprise NEUF et OCCASION

VELOSOLEX

la bicyclette
qui roule toute seule
Toutes pièces en magasin :
SISTERON : Garage BUES
LARAGNE : Louis MIGNOT
SAINT-AUBAN : Roger PERRIN

DEPOT
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
Mme MARGAILLAN
12, Rue de Provence — SISTERON
1er étage — Téléphone 194

QU'ELLE SOIT DE FAIENCE... DE PORCELAINE la cuvette des W.C. doit être impeccablement propre. Avec HYGIENO, sans peine, sans effort faites disparaître la crasse jaunâtre. Hygiéno désodorise et désinfecte. Drog. et gds mag.

C'est un produit ROLLET
Droguerie PAUL BERNARD

© VILLE DE SISTERON

BOURSES D'APPRENTISSAGE

Beaucoup de parents font confiance aux professionnels, artisans ou commerçants, en plaçant chez eux leurs enfants, pour l'apprentissage direct d'un métier.

Ils ne font pas à « l'aveuglette » le choix d'un patron, et ils savent qu'ils peuvent espérer pour leurs fils, ou filles, une formation sérieuse dans la branche choisie.

Il n'en reste pas moins que, pendant la durée de ce contrat, il faudra subvenir aux besoins des jeunes apprentis, et ceci représente une charge non négligeable à notre époque.

L'aide qui peut leur être apportée est modeste, et c'est une raison de plus pour qu'ils en profitent au maximum.

Rappelons-leur, à ce sujet, que des « Bourses d'Apprentissage » peuvent être accordées par l'Etat aux parents, dont les enfants font leur apprentissage dans les entreprises artisanales ou commerciales et dont la situation de famille est intéressante.

Il est nécessaire évidemment qu'il y ait contrat régulièrement établi, et que l'apprenti suive normalement les Cours Professionnels.

Les demandes sont à présenter à la Préfecture des Basses-Alpes (1re Division, 3me Bureau), par les parents, qui y joigent :

1) Un bulletin de naissance de l'apprenti.

2) Un certificat de situation de famille établi par le Maire.

3) Un certificat de l'instituteur attestant que l'enfant a fréquenté régulièrement l'école.

4) Un extrait du rôle des contributions. (ou un certificat de non imposition).

5) Une copie du contrat d'apprentissage.

Les bourses peuvent atteindre la somme de 20.000 anciens francs par an, et sont renouvelables.

Que les parents intéressés n'hésitent pas à se renseigner, pour toutes questions concernant ces bourses, auprès de la Chambre des Métiers.

LE FROID ET LE CHAUD

CONORD

Francis JOURDAN
Appareils Ménagers Modernes
Les Arcades — SISTERON

LES ELECTIONS EN VUE DU RENOUVELLEMENT DU COMITE TECHNIQUE DEPARTEMENTAL AURONT LIEU EN MARS

La Préfecture des Basses-Alpes communique :

Conformément aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 19 Juillet 1961 il doit être procédé à des élections en vue du renouvellement des membres du Comité Technique Départemental des Transports.

Les élections totales prévues à l'article 4 de l'arrêté précité se dérouleront au chef-lieu du département dans les locaux de la préfecture, les 22, 23 et 24 Mars 1962, de 10 heures à 12 heures et de 14 à 16 heures.

Les déclarations de candidature des représentants des entreprises de transport public du département :

1) VOYAGEURS
Services réguliers : catégorie E 1.
Services occasionnels: catégorie E 2.

2) MARCHANDISES
Zone longue : catégorie E 3.
Zone courte : catégorie E 4.
Zone de camionnage: catégorie E 5.

Doivent être déposées à la Préfecture des Basses-Alpes (première division, premier bureau) au plus tard le Samedi 3 Mars 1962, à 16 heures.

Les déclarations de candidature n'ont pas à préciser la nature de la fonction (titulaire ou suppléant).

Peuvent seules être élues membres de la catégorie E les personnes physiques de nationalité française, âgées de plus de 21 ans, sans distinction de sexe, jouissant de leurs droits civils et politique, et exerçant l'une des fonctions suivantes :

— Entrepreneurs de transports exploitant des services dans le département.

— Dirigeants, gérants ou chefs de services d'entreprises de transports de nationalité française, exploitant des services dans le département.

Une seule personne ne peut être élue que pour représenter une seule catégorie au sein du comité.

Pour tous renseignements, il y a lieu de s'adresser soit aux Ponts et Chaussées (service des transports) soit à la préfecture (première division, premier bureau).

CHRONIQUE AGRICOLE

Le Conseil Central de l'Office National Interprofessionnel des Céréales (O. N. I. C.) s'est réuni le 25 janvier 1962 sous la présidence de M. Fernand Canonne et en présence de M. Pisani, Ministre de l'Agriculture.

Le Conseil a pris connaissance des modalités, intéressant les marchés céréaliers, figurant aux accords et règlements récemment adoptés par le conseil des Ministres de la Communauté Economique Européenne.

Au cours du débat qui a suivi, le Ministre a répondu à des demandes d'éclaircissement formulées notamment par les représentants des producteurs et a manifesté son intention de poursuivre, en liaison avec le conseil central, l'étude des modifications de structure à apporter à l'O. N. I. C., afin de permettre à cet établissement de remplir efficacement la tâche qui lui sera dévolue dans l'avenir.

En raison de l'urgence des décisions à prendre, puisque les premières mesures d'application devront être rendues effectives le 1er juillet 1962, le Ministre se propose d'assister personnellement à une réunion que tiendra le Conseil Central dans le courant rant d'Avril.

Le Conseil Central a par ailleurs procédé à l'examen de la situation des marchés céréaliers.

En ce qui concerne le blé tendre et l'orge, il a chargé le comité permanent de déterminer, au début de mars, lorsque le volume de la collecte sera plus précisément établi par la récapitulation des engagements de livraisons souscrits par les producteurs et après la fin de la période où les gels sont à craindre, la possibilité d'augmenter le volume prévu des exportations, notamment par la diminution du stock de report.

Concernant le blé dur, il a été pris note de l'importance des achats qui ressortent actuellement à 6 millions environ de quintaux, tant pour la Métropole que pour l'Algérie, dont 500.000 quintaux sous formes de semoules. Le conseil a constaté que les besoins étaient couverts à la réserve de quelques centaines de milliers de quintaux, à condition cependant que les évaluations de consommation ne soient pas dépassées. Il a tenu à souligner que la satisfaction des besoins n'avait pu être obtenue que grâce aux importants achats de blé tendre de substitution (1.500.000 qx) qui ont permis de satisfaire une importante partie des besoins en blés en grains et en semoules consommés en l'état des populations de l'Algérie, évitant ainsi à la France d'effectuer une pression trop forte sur le marché du blé dur.

Le conseil central a enfin étudié certaines modalités, concernant notamment la poursuite des exportations de farine et la fourniture de blé pour l'alimentation du bétail, qui seront mises au point au cours des prochaines semaines.

NOUVELLE LIGNE
NOUVEAU 59 cm
TF 2327
PHILIPS

en vente :
Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON
Téléphone 197

OFFRE D'EMPLOIS

Pour combler les postes vacants, principalement à Paris et dans sa banlieue, l'administration des Postes et Télécommunications recrute des préposés (nouvelle appellation des facteurs, chargeurs et manutentionnaires) par concours ouvert le 28 Avril 1962.

Epreuves : Dictée servant à la fois d'épreuve d'orthographe et d'écriture, rédaction, arithmétique, géographie.

Conditions : Aucun diplôme ; Sexe masculin ; être né entre le 1er Janvier 1932 et le 1er Janvier 1944 (limite de 30 ans reculée de la durée des services militaires et d'un an par enfant à charge, sans toutefois pouvoir dépasser 40 ans).

Avantages : situation stable, 548 NF (début) à 659 NF (maximum), net mensuel, au 1er Janvier 1962, pour un célibataire à Paris. (Indemnités éventuelles en plus). Possibilités d'avancement.

Se faire inscrire le plus tôt possible et le 22 Mars 1962 au plus tard en écrivant au Directeur départemental des Postes et Télécommunications. Le personnel des Postes et Télécommunications s'adressera à son chef immédiat.

AVIS

Le Préfet des Basses-Alpes communique :

L'attention des employeurs et salariés des professions et régions comprises dans le champ d'application de la convention collective nationale de la confection administrative et militaire et des textes qui lui sont annexés, est appelée sur le texte d'un avis publié au journal officiel du 25 janvier 1962 relatif à la généralisation d'un avenant à cette convention, intervenu le 12 septembre 1961.

Les organisations professionnelles et toutes personnes intéressées sont priées, conformément à l'article 31 k du livre 1 du code du travail de faire connaitre, dans un délai de 15 jours, leurs observations et avis au sujet de la généralisation envisagée.

* * *

Le registre provisoire des loueurs de véhicules automobiles de transport de marchandises institué par les décrets des 10 décembre 1960 et 6 mai 1961 sera soumis à une enquête publique pendant un mois du 1er février au 28 février 1962.

Les documents ayant servi à établir le registre provisoire seront déposés au secrétariat du C. T. D. T. (Préfecture, 1re division, 1er bureau) ou ils pourront être consultés sur place pendant la période ci-dessus par toute personne qui en fera la demande au secrétariat de cet organisme.

Cette consultation ne pourra être effectuée que les jours ouvrables (sauf le lundi matin) aux heures ci-après de 10 à 12 heures et de 14 à 16 h.

* * *

L'attention des employeurs et salariés des professions et régions comprises dans le champ d'application de la convention collective nationale des entreprises de nettoiement, d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères, en date du 25 mars 1957 étendue par arrêté du 28 janvier 1958 est appelée sur le texte d'un avis publié au Journal Officiel du 25 janvier 1962, relatif à la généralisation d'un avenant à cette convention intervenu le 6 novembre 1961.

Les organisations professionnelles et toutes personnes intéressées sont priées, conformément à l'article 31 k du livre 1 du code du travail, de faire connaître dans un délai de 15 jours, leurs observations et avis au sujet de la généralisation envisagée.

AVIS IMPORTANT AUX EMPLOYEURS CADRES ET SALARIES

Le Groupement Interprofessionnel d'assistance et de prévoyance « Provence » communique :

Le délégué de ce groupement, qui a ses bureaux 12, rue de la Fonderie à Aix-en-Provence, assurera, à l'avenir, une permanence à la Chambre de Commerce et d'Industrie, Boul. Gassendi (salle réservée du rez-de-chaussée) à Digne, chaque deuxième Mercredi du mois, de 15 à 17 heures.

Ce délégué se tient à la disposition des personnes désirant tout renseignement au sujet de la constitution des dossiers d'inscription, reconstitutions de carrières antérieures, incidences juridiques et fiscales, obligations nouvelles nées des dernières conventions collectives.

La prochaine permanence aura lieu le Mercredi 14 Mars après-midi.

En dehors des permanences, des fiches de demandes de renseignements sont à la disposition du public à la Chambre de Commerce de Digne.

ETAT-CIVIL

du 23 Février au 1er Mars

Naissances : Catherine Bernadette Marianne, fille de Jean-Pierre Chaland, ouvrier agricole à Peyruis. — Maryse Colette, fille de Latil Arthur, cultivateur à Noyers-sur-Jabron. (tous avenue de la Libération).

Décès : Marie Louise Reymond, veuve Bellon, 76 ans, avenue de la Libération.

REMERCIEMENTS

M. et Mme BLANC ; M. BELLON et leurs familles, remercient bien sincèrement les personnes et groupements qui se sont associés à leur deuil à l'occasion du décès et des obsèques de

Madame Veuve BELLON

LORSQUE VOUS DEPASSEZ POUR DEBOITER OU VIRER A GAUCHE

PREVENEZ-VOUS LONGTEMPS A L'AVANCE ?

COURS POSTSCOLAIRES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Aujourd'hui Samedi, de 14 h 30 à 16 h 30, dans une salle de la Mairie, cours pour les apprentis.

Un choix de
JARRES PROVENÇALES
VASES FANTAISIES
pour embellir villas, terrasses...
chez
Charlotte
fleuriste
Rue Chapusie — SISTERON
Téléphone 187

RICHAUD Georges
Radio Diplomé
Nouvelle Avenue — SISTERON
Grand Choix
Appareils T.S.F. et Téléviseurs
Laboratoire de dépannage agréé
Agent RADIOLA, SCHNEIDER
DUCRETET - THOMSON
Postes TRANSISTORS
Grandes Marques
Machines à laver
LINGEX-BONNET
LINCOLN LADEN
Réfrigérateurs FRIMATIC
compresseur
Facilités de Paiement
Vente à Crédit

GROUPE des MUTUELLES du MANS
Fondé en 1828
ASSURANCES TOUTES BRANCHES
CREDIT AUTOMOBILE
P. ESCLANGON & P. de St-BARTOLOME
Depuis 1910 — 3 Générations à votre service
AGENCE DE SISTERON - Tél. 103

FUNERAIRE — BATIMENT
MARBRERIE GENERALE
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON

Paul DAVIN
Spécialiste de la Literie
Les Arcades — SISTERON
Lits bois, fer, canapés-lits
Tables de chevet, Landaus
Lits enfants
Matelas Sommiers
Laine, Crin, Coutil, etc...

Le plus bel assortiment de tissus et 1.000 échantillons de collection pour Hommes, Dames et Enfants
chez
Jean PASCAL
18, Rue Droite à SISTERON
qui vous propose une visite de documentation sans engagement de votre part.
Dépositaire exclusif des tissus
DORMEUIL
Anglais, Français et Italien.

Pour tous vos permis de conduire une seule agréée
Auto-Ecole LATIL
Les Arcades SISTERON
Tél. 247
Cours de Code de la Route

AGENCE ALPINE
René REYNAUD
Av. de la Libération — Tél 206
ASSURANCES
« SERVICE - TRANSPORTS »
CREDITS DIVERS

POUR PEINDRE SOI-MEME
LA VEDETTE en boîte 375 frs le kg
Peinture supérieure
toute prête à l'emploi
dans les nuances de votre choix
Garantie
par la Cie des Vernis Valentine
Droguerie Paul BERNARD
SISTERON
Par suite de l'application
du décret du 4 Septembre 1959
le prix est baissé à 353 francs

SPÉCIALISTE DU DIESEL
Agent Division Poids Lourds
UNIC WILLEME O M FIAT
Moteurs Diesel T. M. D. adaptables sur Véhicules Tourisme et Camionnettes Utilitaires de 1.000 à 2.500 kgs
s'adresser
GARAGE MODERNE
Route de Marseille — SISTERON — Tél. 317

OUVERT TOUS LES JOURS

ELECTRICITE GENERALE
A. LATIL
27, rue Droite — SISTERON
Magasin de Vente
et d'Exposition
Grand Choix de LUSTRERIE
T. S. F.
Agent ELECTROLUX
Appareils Frigorifiques
Aspirateurs Cireuses
Facilités de Paiement
DEPANNAGE
de tous Appareils Ménagers
et Radio toutes marques
Installation Force et Lumière
Moteurs et Pompes Electriques
Electro - Clôtures
Devis gratuit — Nous consulter

LE BON CAFE
s'achète chez
R. BOUCHET
Rue Saunerie — SISTERON
Les Cafés BOUCHET
sont les plus appréciés
Parfum — Arôme — Qualité

© VILLE DE SISTERON

SERRURERIE — CONSTRUCTION METALLIQUE

G. BLANC

Route de Gap — SISTERON — Tél. 196

le nouveau **PHILIPS** 48 cm extra-plat

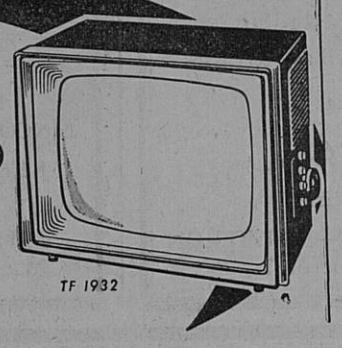

est en vente :

Marceau SCALA

Rue de Provence — SISTERON Tél. 197

A. VICENZI

ANTIQUAIRE

Route Nationale 85 PEIPIN

Achète et vend tous genres meubles anciens

Charbons toutes provenances

BOULETS D'ANTHRACITE TRIBAR

PASSEZ VOS COMMANDES SANS TARDER

en vous adressant à

E. JOUVE

Avenue de la Libération, SISTERON — Tél 43

Moderne Station - Service

« MOBIL »

de SAINTE-URSULE

A. RANQUE Téléph. 62 SISTERON

ESSENCE HUILE

LAVAGE VIDANGE GRAISSAGE

Toutes Marques

Etude de Me Jacques PERRIN
notaire à SISTERON

VENTE
DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, le sept Février mil neuf cent soixante deux, enregistré à SISTERON le quinze Février suivant, folio 75, bordereau 53/3

Madame Germaine Marie Louise RABANIN, commerçante, épouse séparée de biens de Monsieur Louis LAUGIER demeurant à SISTERON rue Droite, de nationalité française

A vendu à Madame Annie Renée ROUSSET, sans profession, épouse séparée de biens de Monsieur Maurice Victor Jean ESPINASSE, employé, avec lequel elle demeure à SISTERON, rue Droite, de nationalité française

Un fonds de commerce de Bonneterie, Lingerie, Laine, Dégraissage, Stoppage, Confection et Tissus, sis à SISTERON, rue Droite, numéro 14, connu sous le nom de LA CIGALE, inscrit au Registre du Commerce de DIGNE sous le numéro 55 A 74 et à l'I. N. E. S. E. sous le numéro 754 04 209 3021, ensemble tous les éléments composant ledit fonds, sans aucune exception ni réserve.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de Dix Mille Huit Cent Quatre Vingt Six nouveaux francs Quatre Vingt Treize, s'appliquant à concurrence de

— Huit Mille Sept Cent Cinquante nouveaux francs aux éléments incorporels et au matériel, et

— Deux Mille Cent Trente Six nouveaux francs Quatre Vingt Treize aux marchandises.

L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au Premier Janvier mil neuf cent soixante deux.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues obligatoirement par acte extra judiciaire dans les dix jours de la dernière en date des trois insertions prévues par la loi, en l'étude de Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, sus-nommé, domicile élu.

TOUS LES PRODUITS DU SOL

Achat et Vente

LATIL Frères

Le Gand — SISTERON

Tél : 3.23

du froid! avec **Sigma** unic ★★★★

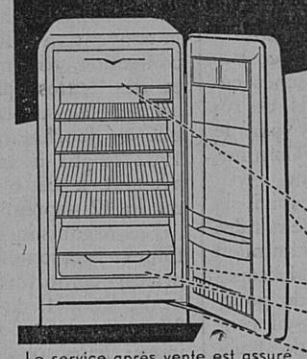

4 ZONES DE FROID

4 MODÈLES

4 QUALITÉS EXCLUSIVES :

★ Congélateur refroidi sur 5 faces

★ Charnières invisibles et poignée encastrée

★ Une cuve acier protégée par 4 couches d'émail vitrifié

★ Compas réglable pour ouverture de porte

Le service après vente est assuré

Francis JOURDAN

Les Arcades SISTERON

Tous les Sommiers...

Tous les Matelas...

CHAISES — FAUTEUILS — DIVANS — CANAPES

NEUF REPARATION

MALATRAY Jean

Rue Mercerie — SISTERON

POISSONNERIE DES ARCADES

Tél. 273

SISTERON

Coquillages Ecrevisses Langoustes

Truites Vivantes Poisson congelé

La fraîcheur de la Mer au pied de la Citadelle

PRIX D'HIVER

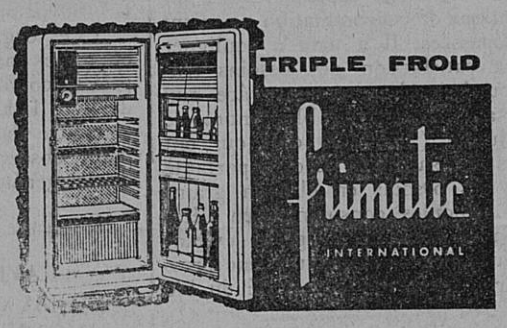

Georges RICHAUD, Radio Diplômé, SISTERON

DANS NOS VALLEES

MONTAGNE DE LURE

Vendredi dernier, dans l'après-midi, 4 superbes cerfs et 4 magnifiques biches ont été lachés en un certain endroit dans la montagne de Lure.

Ces quatre couples de cerfs viennent du parc de Chambord et une expérience va être tentée. Souhaitons que ce lâcher réussisse.

C'est en présence de M. Valdeyron, conservateur départemental des Eaux et Forêts, de M. Sonnier, ingénieur des Eaux et Forêts à Sisteron, de M. Melquiond, ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts à Sisteron, et de M. le Docteur Aubert, président départemental de la Fédération de chasse, que ces quatre couples ont « choisi la liberté ».

CHATEAU-ARNOUX

Demain Dimanche, à 21 heures, dans la salle des fêtes de Château-Arnoux, une grande soirée de Variétés, avec un programme choisi et le concours de « Les Chats Sauvages ».

Une soirée agréable à ne pas manquer.

CHATEAUNEUF - MIRAVAIL

NECROLOGIE. — C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la fin tragique de notre concitoyen Louis Ordoacer, âgé de 61 ans.

Ses obsèques ont été célébrées le Samedi 24 Février à Lange, au milieu d'une nombreuse assistance.

A son fils, à sa fille, à tous ceux que ce deuil touche, nous présentons nos sincères condoléances.

LA MOTTE DU CAIRE

FOIRE. — Après-demain Lundi 5 Mars, Grande Foire à La Motte du Caire.

* * *

SOCIETE DE CHASSE. — L'assemblée Générale de la Société de Chasse se tiendra à 10 heures 30, dans la salle des fêtes, demain Dimanche 4 Mars.

Machines à Ecrire

VENTE REPARATION

Renseignements

Librairie LIEUTIER

SISTERON Tél. 1.48

la nouvelle **RENAULT**

PAS DE GRAISSAGE PAS D'EAU

JUSTE ... UN PEU D'ESSENCE !

4 places
5 portes
une soute à bagages
une suspension «tous chemins»
105 km/h

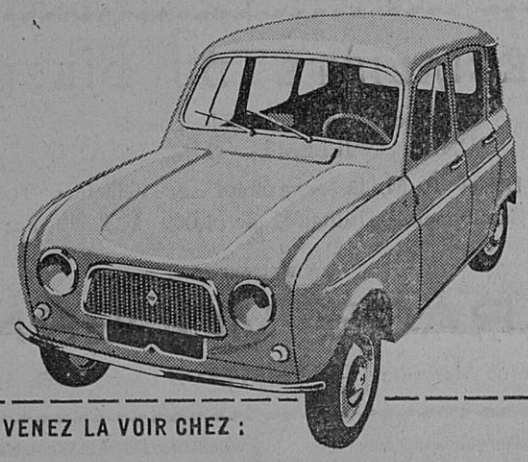

VENEZ LA VOIR CHEZ :

DECAROLI Frères

Alpes-Automobiles SISTERON

Petites Annonces

PERSONNE ayant été vue prendre bassin en pierre devant propriété quartier de Parésous, est priée de le rapporter avant poursuites.

* * *

OFFRE D'EMPLOI

L'Hôpital - Hospice de Sisteron demande d'urgence, deux Infirmières diplômées d'Etat. Possibilité de logement en chambre. Pour tous renseignements s'adresser au Directeur-Econome de l'Hôpital, Tél 52 et 82 à Sisteron.

* * *

La Société d'Assurances LANGUEDOC, assureur du Touring-Club de France et des 4 CV Renault, désire créer une Agence Générale à Sisteron avec extension à la région environnante. Les candidats (âge indifférent si parfaitement honorables et très travailleurs) doivent écrire à : INSPECTION, 10, rue des Palmiers, GRASSE. Entrevue suivra.

* * *

ACHETERAIS

ou rente viagère, maison avec terrain ou jardin attenant, jusqu'à 5 km de Sisteron. S'adresser au journal.

* * *

A VENDRE

Occasion, Buffet laqué blanc. Prix très intéressant. S'adresser chez M. DE LUCA, rue Chapuzie.

* * *

AGIM

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

R. DE LAMARE

SAINT-AUBAN (B.-A.) Tél. 86

Propriétés Commerces

Villas Campagnes

Pour LOUER

Pour VENDRE

Pour ACHETER

Faites une annonce dans « SISTERON - JOURNAL »

EVELYNE

informe son aimable Clientèle

qu'après Inventaire

RABAIS IMPORTANT

de 10 % à 30 %

sur Manteaux, Tailleurs, Robes

Jupes, Pullo etc... etc...

Le meilleur et le moins cher des TELEVISEURS de grande classe le 59 T 50 F

GRUNDIG

Le seul Téléviseur d'importation allemande spécialement conçu pour le standard français 819 lignes

EXTRA-PLAT 59 cm Rectangulaire

Bande passante 10 mégacycles

Sensibilité 15 microvolts

2me chaine UHF ou VHF 625 lignes

Distributeur exclusif :

A. LATIL

27, Rue Droite — SISTERON

Téléphone 3.36

A TEMPS NOUVEAU

PEINTURE MODERNE

ISOLANTE

DECORATIVE

ISODECOR

La Peinture sans rivale

Droguerie Paul BERNARD

Rue Droite — SISTERON

A LA CIGALE

Rue Droite — SISTERON

GROS RABAIS

SUR LAINES D'HIVER —o—

—o— FIN DE SAISON —o—

Le PRINTEMPS et ses COULEURS naissent dans les 72 pages de

L'AMI DES JARDINS

numéro de Mars

Tous les bouquets qu'on peut faire avec les fleurs de Mars ; les bulbes qui fleurissent au printemps ; une vieille cour transformée en jardin (plans) ; les plantes qui font revivre les vieilles pierres au fil des allées (plans) ; comment choisir un motoculteur ; et toutes les rubriques habituelles.

L'AMI DES JARDINS, numéro de printemps, entièrement en couleurs, toujours au même prix, 1,50 seulement, en vente partout.

PLOMBERIE ZINGUERIE

SANITAIRE

CHAUFFAGE CENTRAL

REPARATIONS

François SFRECOLA

7, rue de l'Horloge, SISTERON

Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON
Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON